armes puis ils ont élevé des barricades sur la route de Carrare à Massa.

Les carabiniers qui s'en sont approchés ont été blessés. Des renforts ont été demandés à Livourne et à Pise.

Trois steamers sont partis pour Palerme avec 1,200 soldats et 20 officiers.

La révolution au Brésil. — Une note officieuse

Paris, 14 janvier. — En réponse à un article paru ce matin, sous la signature d'un de nos confrères, récemment expulsé du Brésil, article très documenté, et concluant à la chute inévitable et prochaine du président Peixoto, la légation du Brésil, adresse aux journaux, par l'intermédiaire d'une agence officieuse, une longue communication tendant à établir que le manifeste monarchiste de l'amiral de Gama a indisposé contre la cause des insurgés, le pays tout entier.

Comme preuves de l'effet produit par ce manifeste, la légation du Brésil cite un certain nombre de lettres envoyées au président Peixoto par des présidents de province, l'assurant de leur entier dévouement à sa personne et à la cause républicaine.

Buenos-Ayres, 14 janvier. — Les insurgés de Rio-Grande ont levé le siège de Bage.

Rio-de-Janeiro, 14 janvier. — Les batteries des insurgés ont bombardé hier les batteries de terre du gouvernement.

Quelques soldats ont été tués. Il n'y a eu que des dégâts insignifiants.

L'amiral de Mello n'est pas sur l'*Aquidaban* : il serait à bord de la *République*, gravement malade de la fièvre.

Une scène patriotique à Toulon

Toulon, 14 janvier. — A l'issue de la cérémonie militaire qui a eu lieu à l'occasion de la prise de possession de ses fonctions par M. le général Turot, nommé adjoint au gouverneur de la place de Toulon, en remplacement du général de Maillier, une belle manifestation s'est produite lorsque les troupes de ligne rentraient à leur caserne.

M. le colonel Cardot du 111e, après avoir réuni son régiment, lui a adressé des paroles empreintes des plus nobles sentiments patriotiques. Il a surtout parlé aux jeunes soldats, aux nouveaux venus, auxquels il a présenté le drapeau, et qui ont promis, pour faire respecter et défendre cet emblème de la patrie, de verser, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. La scène était imposante, les troupes ont poussé à diverses reprises des cris de : « Vive la France! Vive le colonel Cardot! »

Les jeunes soldats notamment se sont montrés énergiques dans leurs acclamations.

La vénalité des offices

Paris, 14 janvier. — Plusieurs journaux ont fait allusion à une enquête que le garde des sceaux ferait au sujet des mesures à prendre au point de vue de la vénalité des offices.

Nous croyons savoir que, conformément à la déclaration ministérielle, lue aux Chambres, le garde des sceaux élabore un projet comportant une revision complète du Code de procédure civile, de manière à supprimer toutes formalités superflues et à réduire la procédure à ce qui est strictement indispensable, et, par voie de conséquence à rendre la justice plus prompte et moins coûteuse. A ce projet se rattache naturellement l'étude des mesures relatives à la vénalité des offices.

Graves désordres en Toscane. — Un gendarme tué ; deux blessés

Florence, 14 janvier. — Des bandes armées battent le pays entre Massa et Carrare.

Des coups de fusil ont été tirés contre quelques patrouilles. Un gendarme a été tué et deux autres blessés.

Les communications télégraphiques sont interrompues en partie.

Des renforts sont attendus.

La question des réformes économiques en Italie

Milan, 14 janvier. — Le *Secolo* apprend qu'à l'ouverture de la Chambre, M. Crispi demandera pleins pouvoirs, afin d'avoir la possibilité de réaliser, des économies à l'aide de réformes organiques.

Si la Chambre les lui refusait, elle serait dissoute.

Une catastrophe en Amérique
Un pont qui s'effondre. — Cinq victimes

New-York, 14 janvier. — Le pont tournant qui relie Brooklyn à Long-Island s'est très partiellement effondré.

Soixante personnes qui s'y trouvaient juste à ce moment ont été précipitées dans le fleuve.

Grâce aux prompts secours, on a pu sauver la plupart; toutefois 15 personnes qui se sont fait des blessures dans la chute, ou qui ont subi un commencement d'asphyxie, ont dû immédiatement être transportées à l'hôpital.

Cinq personnes se sont noyées et on n'a pas encore pu retrouver leurs cadavres.

Futurs cardinaux français

On annonce que le prochain consistoire sera tenu du 20 au 25 février.

Signalons, sous toutes réserves, le bruit d'après lequel seraient créés deux nouveaux cardinaux français : Mgr Perraud, évêque d'Autun et Mgr Fonteneau, archevêque d'Albi, auquel le Saint-Père vient d'adresser une lettre de remerciements pour les félicitations et les vœux qu'il lui avait transmis à l'occasion des fêtes de Noël.

D'après le même bruit, Mgr Fonteneau serait nommé, sur le désir qu'il en aurait exprimé, archevêque de Besançon, et on placerait à la tête du diocèse d'Albi Mgr Gazaniol, évêque de Tulle, ou Mgr Jauffret, évêque de Bayonne.

Au cas où Mgr Jauffret serait nommé archevêque d'Albi, c'est Mgr Gazaniol qui irait à Bayonne.

La conversion du 4 1/2

Paris, 14 janvier. — Le dépôt du projet de conversion du 4 1/2, qui devait être effectué samedi sur le bureau de la Chambre, a été remis à quelques jours, dit le *Rappel*.

Le gouvernement estimerait, paraît-il, que les circonstances se prêtent difficilement au dépôt du projet tel qu'il avait été conçu et élaboré et désirerait s'entourer d'un surcroît de précautions pour assurer la réussite de cette colossale opération.

Retour en France de M. de Lanessan

Paris, 14 janvier. — Les *Tablettes des Deux-Charentes* annoncent que M. de Lanessan rentrerait définitivement en France au mois de mars, et serait remplacé comme gouverneur général de l'Indo-Chine par M. Chavassieux, résident au Tonkin.

L'accident du « Sarrazin »

Rochefort, 14 janvier. — L'explosion du torpilleur *Sarrazin* s'est produite de la manière suivante :

« Ce torpilleur était au dernier jour des essais et il cherchait à arriver à la vitesse maximum exigée par les conditions stipulées pour l'acceptation, car chaque nœud de vitesse en moins devait occasionner une perte de vingt mille francs à la Compagnie.

» Soudain, dans ses évolutions, un tuyau de sa chaudière a crevé.

» La vapeur envahit aussitôt la chambre du torpilleur. L'explosion blessa M. Mangini, sous-ingénieur de première classe de la marine; Gaillard, ingénieur civil de la Compagnie; Robert, contre-maître; Dinand, second maître; deux matelots mécaniciens, un monteur de la Compagnie.

» L'ingénieur de la marine Mangini et l'ouvrier de la Compagnie ont succombé ce matin.

» L'état des cinq autres blessés, quoique grave, n'inspire pas d'inquiétude immédiate. »

L'incident d'Irun

On se rappelle que la valise diplomatique qui fait le service entre le ministère des affaires étrangères à Paris et l'ambassadeur de France à Madrid a été récemment retenu par les autorités douanières d'Irun.

Cet incident vient d'être réglé à la satisfaction du gouvernement français. Le vérificateur des douanes d'Irun a été déplacé.

Lâche agression italienne contre un Français au Caire

Paris, 14 janvier. — On télégraphie du Caire au *New-York-Herald* :

« M. Paul Comprana, rédacteur en chef du journal français l'*Etoile*, a été assailli, hier soir, par deux Italiens qui ont tiré trois coups de revolver sur lui sans l'atteindre.

» Mais il a été assommé à coups de casse-tête et de cannes plombées; l'état du blessé est grave. Les consuls français et italien ont commencé une enquête. Trois Italiens sont arrêtés. L'un est rédacteur au *Concriere Egiziano* à Alexandrie.

» L'agression était préméditée et le résultat d'une polémique au sujet de la politique italienne et des faits d'Aigues-Mortes. »

Un vif incident au congrès commercial de Berlin
M. Miquel quitte la salle du banquet

Berlin, 14 janvier. — Un vif incident s'est produit au banquet du congrès commercial.

Le ministre des finances Miquel, qui s'était rendu à ce banquet sur l'invitation des organisateurs, jugea l'occasion bonne de s'expliquer sur ses fameux projets.

Dans un discours poussé au noir, il se plaignit de l'hostilité que rencontrait sa réforme fiscale et du système de négation perfide qu'on se bornait à lui opposer.

Le président du congrès, M. Michel, prit la parole à son tour pour faire un éloge pompeux de l'œuvre du ministre du commerce, M. Berlepsih, l'opposant à celle du ministre des finances, qu'il critiqua impitoyablement.

M. Miquel, en proie à une vive irritation, se leva alors et s'écria : « Le ministre des finances n'est pas venu à ce banquet pour être traîné dans la fange. Il espérait au moins pouvoir compter sur la courtoisie élémentaire de ses hôtes. Que veut-on, à la fin? La loi militaire votée, il faut cependant trouver de l'argent pour l'appliquer. Très que je propose quelque chose, tout le monde crie, mais on se garde bien de faire des contre-propositions acceptables. J'en ai assez ».

Là-dessus, au milieu de la consternation générale, M. Miquel quitte la salle.

Un train en feu sur la ligne de Moscou à Saint-Pétersbourg. — Deux ministres en danger. — Rare sang-froid.

Saint-Pétersbourg, 14 janvier. — Il s'en est fallu de peu que la Russie perdît deux de ses ministres les plus en vue : le comte D. Tolstoff, ministre de l'instruction publique, et le général aide de camp du tsar ministre de la cour impériale, comte I. Vorontzoff-Daschkoff.

Ces deux hauts personnages se trouvaient dans le train express de Moscou à Saint-Pétersbourg quand ils s'aperçurent tout à coup que le feu avait pris probablement par suite de l'échauffement des essieux, au wagon-salon qu'ils occupaient.

La situation était d'autant plus critique, qu'on était en pleine nuit. Le premier mouvement des voyageurs fut naturellement de se précipiter vers la sonnette d'alarme. Mais ils eurent beau presser le bouton, le signal ne fonctionna pas.

Alors, prenant une résolution rapide, le comte Vorontzoff se hissa sur le toit du wagon et accourut jusqu'au tender du mécanicien qui, ainsi prévenu, stoppa immédiatement.

Il n'était que temps. Le wagon-salon que continuait à occuper le comte Delianoff était à moitié consumé quand on vint le dégager.

Les deux ministres en furent quittes pour la peur et continuèrent leur voyage par le train suivant.

L'INDUSTRIE LAINIÈRE EN ITALIE

Le Bulletin de la Chambre de Commerce française de Milan publie les renseignements suivants qui lui ont été procurés par le Secrétaire de l'Association de l'Industrie lainière italienne de Biella.

Biella est, en effet, le grand centre industriel lainier italien; les filatures s'y sont multipliées, et l'Exposition de Zurich a dernièrement montré leur importance et les progrès faits par l'Italie dans cette branche.

***

Statistique du matériel mécanique et des matières premières employées par l'Industrie lainière italienne.

MATÉRIEL.

	Fuseaux de filature laine cardée	Fuseaux de filatures laine peignée	Métiers à main	Métiers mécaniques
Piémont.....	145 000	18.000	4.000	3.800
Lombardie.....	27.000	13.500	3.000	500
Vénétie.....	67.000	16.500	1.000	2.200
Ligurie.....	11 000	5.800	50	50
Toscane et Romagne.....	30,000	12.000	1.000	1.000
Naples.....	24.000	—	600	10
Totaux....	304.000	65.800	9.650	7.560

Dans ces métiers, ne sont pas compris ceux destinés à la fabrication des tricots.

***

IMPORTATION DE FILÉS

55.000	Kilos de filés de laine cardée, simples et retors, la plus grande partie d'Angleterre, pour une valeur de	L.	500.000
900.000	Kilos de laine peignée, simples et retors, la plus grande partie d'Angleterre, France et Belgique, pour une valeur de	»	8.000.000
955.000	Kilos avec une valeur de	»	8.500.000

***

IMPORTATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

4.500.000	Kilos laines naturelles ou en suint provenant pour la plus grande partie de la République Argentine, d'Angleterre, France et Belgique.....	L.	9.500.000
3.500.000	Kilos laines lavées dont la moitié vient de France	»	14.000 000
150 000	Kilos laines mécaniques, provenant d'Allemagne, Angleterre, Suisse.....	»	300 000
700.000	Kilos laines peignées, pour la plus grande partie de France et Angleterre..	»	4 500.000
1.500.000	Kilos déchets de laine, provenant pour la plus grande partie de France.	»	2 500 000
10.350.000	Kilos.	L.	30.800.000

***

EXPORTATION

A l'exportation, les laines italiennes en suint figurent pour :

Kilos 1.500.000	avec une valeur de..	L.	4 500.000
	Les étoffes et tricots pour.....	»	5 000.000

***

Aux chiffres d'importation de matières premières, pour avoir un chiffre approximatif de la consommation pour les fabrications lainières, il convient d'ajouter :

1° Kilos 10.000 de laines naturelles produites dans le pays;

2° » 5.000.000 de laines artificielles; représentant ensemble une valeur d'environ L. 50 000.000

Enfin, en tenant compte des grandes quantités de coton employées dans les tissus de laine, on peut affirmer qu'aujourd'hui la valeur des filés et tissus fabriqués en Italie atteint le chiffre de L. 150.000.000.

LA CONGOLINE guérit de suite les crevasses, les gerçures et toutes les rugosités de la peau.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'exarque d'Antioche, évêque de Panéas, à l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Dimanche, à cinq heures du soir, une foule considérable est allée entendre, en l'église Saint-Martin, la parole d'un prélat d'Orient, Mgr Géraigny, exarque d'Antioche, évêque de Panéas ou Césarée de Philippe. Revêtu de ses ornements épiscopaux, coiffé d'une toque noire, semblable assez à celles que portent les popes, en Russie, Mgr Géraigny, dont la longue barbe grise et le visage mâle lui ont, de prime abord, valu les sympathies de l'auditoire, s'est exprimé à peu près en ces termes : « Je salue le grand Saint-Martin, patron de cette paroisse, que je revois avec bonheur ; je salue M. le Doyen de Saint-Martin, qui m'a reçu avec son grand cœur ; je vous salue tous, mes frères, et je vous souhaite tout le bonheur qu'on peut rencontrer sur la terre, et, plus tard, dans le Ciel. »

Monseigneur rappelle alors qu'il y a six ans, il est déjà venu, dans cette église, parler de son diocèse méconnaissant, le Césarée de Philippe, en Terre Sainte, qui, depuis des siècles, n'existait plus que de nom. « Mon prédécesseur immédiat, continue le vénérable prélat, était un évêque français, Mgr Durand. J'arrivais donc à Panéas où j'avais tout à faire : j'y allais comme allaient les apôtres, il y a dix-neuf siècles, car je n'y ai trouvé ni églises, ni écoles, ni même de fidèles. Je me trompe : j'ai trouvé des églises en ruines, et des écoles dirigées par des Anglais... J'ai trouvé des schismatiques qui, à mon arrivée, sont venus à moi pour me demander de rentrer au bercail de l'Eglise romaine.

« Depuis cette époque-là, nous avons, Dieu merci ! fait du chemin, et pourtant les luttes que nous soutenions avec les Anglais étaient des luttes inégales. En voici une preuve : il existait, dans un palais, un pensionnat de jeunes filles, qui étaient instruites et vêtues gratuitement ; cependant, quand j'ai fondé mon école où l'on apprenait le français, les jeunes filles ont abandonné ces avantages pour venir à nous. Depuis lors, malheureusement, cette école a été fermée.

» Le pape Léon XIII nous encouragea de ses prières et nous offrit 60.000 fr. pour élever une église, et le gouvernement français lui-même s'intéressa à ce diocèse. J'y ai fondé un orphelinat agricole qui fonctionne depuis trois ans, 30 écoles, trois ou quatre petites églises, trois presbytères, — et j'ai encore quatre-vingt-deux requêtes en détresse.

» Nous avons fait beaucoup, mais nous n'avons pas fait assez pour répondre aux demandes, et c'est pourquoi je suis revenu en France, car je suis dans la nécessité de fermer les écoles et de laisser les enfants retourner dans les écoles anglaises.

» Pourtant nous avons la vie à bon marché chez nous, et nous sommes d'une sobriété dont vous n'avez pas idée. Quand, il y a six ans, je suis venu ici, j'avais besoin de mille francs pour fonder une chrétienté : j'ai reçu cette somme de deux personnes de Roubaix... Avec cela, j'ai eu le bonheur de faire déguerpir déjà une dizaine d'instituteurs anglais, car nos instituteurs à nous se contentent de 25 fr. par mois pour s'entretenir, et nos prêtres s'entretiennent avec leurs honoraires de messes; mais il faut encore trouver ces honoraires et les 300 fr. pour le maître d'école... Je suis venu les chercher à Roubaix, parce qu'ici, la foi est grande, je suis venu pour trouver quelques personnes pouvant prendre une école à leur charge ou se charger de l'entretien d'un prêtre, en faisant dire des messes pour leurs défunts...

» Ah ! nous prions tous, là-bas, pour la France, et en particulier pour cette ville hospitalière ! Nous lisons les journaux de cette France qui nous est chère, et nous savons quels sacrifices on s'impose dans votre beau pays pour y maintenir la foi ! Là-bas, nous sommes sur le point de tomber... Vous ne le voudrez pas ! »

Mgr Géraigny fait connaître ensuite que le cardinal Langénieux, chargé par le Souverain Pontife de faire un rapport sur la situation de son diocèse, a conclu qu'il fallait faire des missions en Orient; puis il rappelle cette parole de Saint-Jean-Chrisostôme : « Si le Verbe de Dieu était resté au Ciel, on ne se serait pas dérangé pour aller à lui; c'est pourquoi il s'est fait chair, et c'est pourquoi nous allons aussi aux brebis égarées d'Orient. »

Le prélat termine ainsi : « L'aumône que je vous demande, je vous la demande au nom du Christ, au nom de l'humanité, au nom de la France; cela nous fait mal de voir les Anglais maîtres là-bas...

Après avoir bénit l'assistance, Mgr Géraigny accompagné d'un chrétien d'Orient, a lui-même recueilli les offrandes aux fidèles.

Pour les malheureux ! — L'hiver s'est annoncé terrible, et malgré l'accalmie actuelle, les victimes du froid sont innombrables : la mort frappe les malheureux sur leurs grabats, dans la rue, et cela sous les yeux de la foule des heureux. Ceux qui souffrent, qui ont faim, qui ont froid sont légion; et, si quelques hommes de cœur ont pris l'initiative de venir en aide aux misères les plus urgentes, leurs efforts ne sont pas toujours secondés par ceux qui possèdent et à qui sont faits de pressants appels à la charité.

A Roubaix, grâce à Dieu, la charité est encore grande et les œuvres de secours y sont nombreuses ; il est consolant de penser que la plupart des pauvres de notre cité sont assurés du pain quotidien pendant tout l'hiver. L'œuvre admirable de la *Bouchée de Pain* et du *Refuge de Nuit*, fondée à Roubaix le 15 décembre 1890, en est la preuve, et, chaque jour, quinze à dix huit cents affamés reçoivent, au siège de l'œuvre, 43, rue de Sébastopol, une nourriture saine et abondante ; d'autres malheureux, sans gîte, hélas ! reçoivent, du Refuge de Nuit, une hospitalité cordiale; et l'on peut dire que les fondateurs de l'œuvre, ses membres, ont ainsi prévu et évité bien des catastrophes ; malheureusement, les ressources commencent à s'épuiser, et il est urgent de leur venir en aide.

Tout le monde connaît la *Bouchée de pain* et le *Refuge de nuit*, mais un petit nombre seulement de ceux qui, par don en argent ou en nature, peuvent contribuer à sa prospérité, s'y intéressait. Du moment que la *Bouchée de pain* fonctionne, beaucoup se figurent qu'il n'y a plus rien à faire pour elle; ils oublient qu'une œuvre de ce genre doit être constamment soutenue et que les plus petites offrandes sont reçues par le Comité, avec la plus grande reconnaissance. Les petits ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières !

Mais c'est aux riches surtout que nous faisons appel. Ceux qui possèdent beaucoup doivent donner en raison de ce qu'ils possèdent, et il ne faut pas oublier que le riche n'est riche que pour faire de sa fortune un bon usage. Au surplus, quelques misérables pièces de cent sous de moins dans une bourse bien garnie, c'est comme une goutte d'eau prise dans la rivière : il n'y paraît rien. Mais quelle aubaine pour une caisse de secours ! et combien d'infortunes seront amoindries, grâce à cette libéralité dont le riche ne souffrira pas ! Et quand bien même il devrait en souffrir un peu et sacrifier un plaisir à une aumône? Cette aumône n'en sera que plus belle et l'action plus méritoire. Le pauvre, lui, se prive bien du nécessaire pour secourir un plus pauvre que lui !

Le *Refuge de Nuit* ne possède que vingt-neuf lits, et chaque soir, on est dans la pénible nécessité de refuser un abri à plus de vingt malheureux qui grelottent sous des haillons, sans chemise, sans bas, et n'ayant aux pieds que des chaussures sordides. Les greniers des particuliers regorgent de vieux meubles, de vieux matelas, de vêtements usés, mais très bons encore, de linges, de chaussures... Pourquoi ne pas se débarrasser de ces objets encombrants, dont les vers et les mites font leur pâture et qui, bientôt, seront hors d'état de servir?

Riches ! donnez tout cela aux pauvres, qui, sans vous connaître, vous béniront; donnez ces objets, inutiles pour vous, au Refuge de Nuit, qui en fera un excellent et pieux usage; donnez aux malheureux, et donnez de bon cœur : vous en serez largement récompensés; riches, jetez vos louis d'or dans l'escarcelle où des humbles ont jeté leurs sous de cuivre ! Il ne faut plus qu'en France, et surtout à Roubaix, les journaux enregistrent des faits divers lamentables, comme celui-ci que nous avons lu dans une feuille parisienne : « Hier matin, deux agents en tournée, ont découvert sur la berge du bassin de la Villette, entre deux pierres de taille, trois enfants âgés de huit, dix et treize ans, qui se tenaient embrassés. Ils étaient morts. Le froid les avait tués. »

***

Mais, outre l'aumône, il est un moyen, très agréable celui-là, de participer à une bonne œuvre : il s'agit de se procurer des billets de la grande tombola enfantine, qui sera bientôt tirée, au profit de la *Bouchée de Pain* et du *Refuge de Nuit*. Les lots splendides offerts par de généreux donateurs sont actuellement exposés, rue de la Gare, chez MM. Jubé-Hertogh, Jenicot et Joire-Réquillart, propriétaire à Tourcoing, qui ont gracieusement mis leurs belles vitrines à la disposition du Comité. Un piano de la maison A. Bord, d'une valeur de 650 francs, un harmonium, de la maison Couty, Liné et Klein, d'une valeur de 500 francs, quantité de jouets d'une grande valeur artistique et d'un prix variant entre 200 et 60 francs; des volumes, de la musique, des articles de bureau, des bronzes, des garnitures de cheminée, etc., peuvent être gagnés moyennant cinquante centimes. Sur vingt mille billets, dix mille sont déjà placés et les dix mille autres le seront ayant peu, sans doute. Car ceux qui le peuvent, ne voudront pas perdre l'occasion de faire du bien, de soulager d'immenses infortunes, de permettre à la veuve de donner un morceau de pain et une couverture à ses pauvres petits transis de froid, de prévenir d'irréparables malheurs et d'apaiser les plaintes légitimes des pauvres vraiment nécessiteux.

L'élection au Conseil d'arrondissement. — Le comité de l'*Union catholique* nous fait parvenir la note suivante, avec prière de l'insérer :

« L'*Union catholique* croit encore ne pas devoir présenter de candidat au Conseil d'arrondissement pour le canton de Roubaix-Est dans l'élection du 21 janvier.

Une fois de plus le comité socialiste reprend, comme candidat, « le citoyen Culine » qui est inéligible. Or, à cinq reprises déjà, les opérations électorales ont été annulées sans qu'on ait jamais fait procéder à un second tour de scrutin : en sorte que, par le fait des lois électorales et de l'interprétation qu'il leur donne, le gouvernement en est réduit à engager, pour la sixième fois, « dans les mêmes conditions, une lutte sans issue. »

» S'il reste seul aux prises avec ses anciens alliés, devenus ses adversaires, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même. Qu'il cesse de soutenir de préférence les candidats amis des doctrines athées et matérialistes, d'où sont sortis le socialisme et l'anarchie. Qu'il cesse de traiter les catholiques en ennemis, et ceux-ci n'hésiteront plus à lui donner un concours dont il ne peut se passer pour la défense de l'ordre social.

» Toutefois, qu'on ne s'y méprenne pas, l'Union catholique a toujours accepté et soutenu avec discipline toute candidature qui ne portait pas atteinte aux principes d'ordre et de liberté qui sont la base de son programme: les faits l'ont démontré.

» Ses intentions restent les mêmes: tout en gardant son autonomie et son indépendance elle ne marchandera pas son concours à la continuation de ce grand parti des honnêtes gens, sans distinction de rang ni de croyance, dont Léon XIII conseille et encourage la formation, comme la digue à opposer au flot révolutionnaire qui menace aujourd'hui la société toute entière.

» Mais encore faut-il, pour arriver à ce résultat, qu'on n'ait pas la prétention de nous imposer, à nous catholiques, une adhésion quelconque à des faits qui, pour être provisoirement acquis, n'en constituent pas moins une atteinte à notre foi et à notre indépendance. »

La candidature de Culine. — Le *Journal des Débats* publie l'entrefilet suivant :

« Cinq fois de suite le compagnon Culine, qu'une condamnation rend inéligible, a été nommé conseiller d'arrondissement par les électeurs de Roubaix : cinq fois son élection a été annulée, on annonce que le compagnon Culine se représente de nouveau et que ses électeurs manifestent l'intention de lui donner encore une fois leurs suffrages. Il n'y a pas de raison pour que ce petit jeu finisse. Evidemment il y a une lacune dans notre législation électorale. Il est absurde que de mauvais plaisants puissent bafouer l'autorité, priver une circonscription de son représentant en s'amusant à nommer perpétuellement un candidat inéligible.

» C'est une dérision, dans ces circonstances, de convoquer les électeurs à ce simulacre d'élection et d'imposer aux contribuables les dépenses qu'entraîne une élection au conseil d'arrondissement, alors que l'on sait que les opérations sont entachées d'avance de nullité. Il nous semble que le moment serait venu d'amender la législation en déclarant, par exemple, que lorsqu'une circonscription aura nommé deux fois de suite, un candidat légalement inéligible, cette circonscription sera privée de représentant pendant toute la durée du mandat. »

La révision des listes électorales. — Les tableaux de rectifications des listes générales électorales sont déposés, à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie.

Les dits tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Un horrible accident rue de Tourcoing. — Une jeune fille brûlée vive. — Dimanche, vers dix heures du soir, le tocsin se faisait entendre dans les paroisses de Saint-Martin et de Sainte-Elisabeth. L'avertisseur installé au peignage de MM. Fury et Cie (ancien peignage Morel), rue de Tourcoing, avait en effet donné l'alarme, et bientôt la pompe à vapeur et tout le matériel d'incendie quittaient le poste de la Mairie. Aucun incendie n'avait éclaté pourtant, mais un affreux malheur était arrivé.

Il y a trois mois environ, une jeune fille de quinze ans et demie, Victoria Pelletier, dont les parents habitent Wattrelos, quittait le service de M. Pradier, commissaire de police du 1er arrondissement, alors en congé, et entrait, en cette même qualité de servante, chez M. Legros, teinturier, 115, rue de Tourcoing. Dimanche, elle était allée passer la journée à Wattrelos, chez ses parents, qu'elle avait quittés vers huit heures du soir.

A son retour, vers neuf heures, ses maîtres n'étant pas encore rentrés, la jeune Victoria poussa le verrou de la porte, afin de vaquer plus tranquille à ses occupations. Ayant allumé une lampe à pétrole, elle descendit à la cave pour y prendre et allumer une autre lampe qui s'y trouvait, mais ses chaussures, étant encore grasses de boue, elle glissa sur une marche du petit escalier...

Soudain des cris affreux retentissent, qui glacent les voisins d'épouvante. Ceux-ci sortent de chez eux, et aperçoivent par le soupirail, des flammes dans la cave de M. Legros, en même temps que des cris plus aigus parviennent à leurs oreilles. Pendant que l'alarme était donnée chez M. Fury, M. Paulus, constructeur, rue de Tourcoing, et un passant, M. Duhau, demeurant rue de l'Alma, veulent pénétrer dans la maison.

Comme nous l'avons dit, Victoria en avait, pour son malheur, poussé le verrou ! Mais les deux courageux citoyens font des efforts, bientôt la porte cède, et M. Duhau se précipite dans la cave, où avait succédé aux flammes une fumée âcre et épaisse. Il se trouva en présence d'un horrible spectacle : la jeune Victoria gisait sur le carreau, dépouillée de ses vêtements, dont il ne restait plus que des cendres, poussant des cris de douleur, à demi-carbonisée.

Saisissant la malheureuse enfant dans ses bras, il la transporte dans une pièce du rez-de-chaussée, et comme il n'y avait pas de lit dans cette pièce, la dépose sur une table. A ce moment arrive M. Turlur, pharmacien, puis, bientôt après, M. le docteur L'Herbier qui, s'empressant autour de la victime, lui prodiguent les soins les plus urgents, non sans l'avoir étendue sur un matelas qu'on était allé chercher. Les maîtres de la pauvre enfant arrivent à leur tour : on juge de leur douleur à la vue du corps de leur jeune servante, brûlé atrocement. La figure, cependant, a été épargnée.

En raison du danger que paraissait courir la malheureuse victime, plusieurs personnes prévinrent le clergé de la paroisse St-Joseph, et MM. les abbés Lhermite et Coeman, vicaires, accourus, ont administré les derniers sacrements à la jeune fille.

Nous avons pu pénétrer auprès de la malheureuse victime. Etendue sur le matelas, recouverte d'une couverture, Victoria Pelletier fait entendre quelques plaintes, mais elle souffre avec un grand courage.

« Oh ! dit-elle en sanglot ant, quand je pense que tout à l'heure, j'étais à Wattrelos, auprès de mes parents, toute joyeuse !... » On la console, en lui disant que ses blessures ne sont pas graves, et elle promet de se laisser soigner à l'hôpital, où elle va être transportée. En effet, à onze heures, un brancard l'emportait à l'Hôtel-Dieu.

M. le docteur L'Herbier ne croit pas en danger les jours de la victime de cet épouvantable accident.

Inutile d'ajouter que les pompes n'ont pas eu à fonctionner; les flammes n'ont brûlé que les vêtements et le corps de la pauvre enfant, sans même atteindre une petite table qui se trouvait placée près de l'endroit où elle a été relevée par M. Duhau.

L'enquête a été faite par MM. Pradier, commissaire de police, et Vanbleu, brigadier de gendarmerie. Le service d'ordre était dirigé par M. Friess, inspecteur de police. Une foule assez nombreuse a stationné devant la maison de M. Legros jusqu'au moment où Victoria Pelletier a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

L'accident mortel de la rue de l'Epeule. — Les funérailles de la victime. Ainsi que nous l'avons annoncé, les funérailles de Louis Albrecht, victime du terrible accident de vendredi dernier, ont eu lieu, dimanche, à deux heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre.

Bien avant l'heure indiquée, une foule impossible à évaluer envahissait la rue de l'Epeule, depuis la rue Brézin, qui conduit à l'église, jusqu'à la cour Lampe où se trouvait la maison du défunt.

L'entrée de la cour était tendue d'une portière noir et argent, aux initiales du défunt, et des draperies de deuil ornaient la façade de l'habitation.

A toutes les messes, M. l'abbé Debacker, curé de Saint-Sépulcre, était monté en chaire pour faire l'éloge du digne père de famille, mort si malheureusement, et inviter tous les paroissiens à se réunir dans une manifestation sympathique, à l'occasion de ses funérailles. Lorsque, vers deux heures et demie, le clergé, conduit par le premier pasteur, arriva pour procéder à la levée du corps, la foule était devenue si compacte, que le Suisse eut beaucoup de peine à lui frayer un passage à travers les rangs pressés des assistants.

Dès qu'apparut la tête du convoi dans la rue de l'Epeule, tout le monde se découvrit pour saluer les restes du brave ouvrier, qui a succombé sur le champ d'honneur du travail; de l'excellent chrétien, dont les derniers moments ont été un exemple de piété.

Le cercueil était précédé de deux magnifiques couronnes, offertes par les employés et les ouvriers de l'établissement et portées par MM. Louis Morel, Jean Mesplomb, Hippolyte Fortrie, Félix Lecat.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, accompagnés des plus proches parents.

Immédiatement après la famille venaient les patrons de la victime, MM. Emile Roussel et Jules Declercq, suivis de tout le personnel des bureaux et des ateliers, y compris celui de la teinturerie en cotons de la rue Brézin, annexée à la teinturerie en laines de la rue de l'Epeule. M. Jules de Becker, le chef de cette autre maison, était aussi présent.

A la suite se pressaient les nombreux amis de Louis Albrecht, et la file interminable des enfants du quartier.

Quand l'immense cortège atteignit l'église, il put à peine y prendre place tout entier, et les trois nefs du vaste édifice furent bientôt combles jusqu'au portail.

A la fin du salut solennel, l'absoute fut donnée par M. le curé, et le convoi, toujours imposant, se dirigea vers le cimetière.

Vers trois heures trois quarts, la cérémonie funèbre était terminée.

Vol audacieux sur la Grande-Place. — Une voiture à bras enlevée avec un chargement de deux mille francs d'étoffes. Mlles Tanghe sœurs, marchandes d'étoffes, rue de Blanchemaille, font un étalage régulier sur le marché de la Grande-Place.

Dimanche matin, vers cinq heures, l'homme chargé d'emporter les marchandises partait, comme d'ordinaire, avec sa voiture à bras, après en avoir opéré le chargement, dont la valeur totale représentait deux mille francs environ.

Arrivé à destination, il eut à terminer l'installation de la boutique, et dut pour cela abandonner sa voiture, qu'il garda néanmoins à sa portée. Un peu plus tard, lorsqu'il voulut la reprendre, elle avait disparu, et il la chercha en vain dans tout le voisinage.

Quelque hardi voleur s'en était emparé, et les deux marchandes, à leur arrivée, durent se résigner à aller déposer une plainte au commissariat de police du deuxième arrondissement.

Un commencement d'incendie rue du Vieil-Abreuvoir. — Au numero 32 de la rue du Vieil-Abreuvoir se trouve une vieille maison basse, qui sert de débarrassoir à la pharmacie de M. Dujardin, située juste en face.

Samedi soir, vers huit heures et demie, un gamin qui passait aperçut en l'air une vive lueur provenant des derrières de la masure, occupée par une pièce, surmontée d'un lanterneau. Il donna aussitôt l'alarme et plusieurs voisins furent en un instant dans la rue, prêts à organiser les premiers secours en cas de sinistre.

Le pharmacien, informé de cet incident, dont il avait tout lieu de s'étonner, personne n'ayant eu affaire, de la journée, dans le petit bâtiment, y pénétra pour s'assurer de ce qui se passait.

Un flacon, contenant une faible quantité d'un produit chimique spécial, se trouvait, par hasard, déposé sur une tablette dans l'arrière-pièce. Quelque animal, chat ou rat, l'avait renversé et brisé, et le produit, prenant feu à la longue au contact de l'air, avait provoqué le jet brillant, signal d'un commencement d'incendie.

M. Dujardin, au moyen du simple seau d'eau dont il était porteur, eut raison de la flamme qui avait à peine léché la planchette soutenant les débris du flacon, et les dégâts matériels, réduits à cette proportion, se trouvèrent absolument nuls.

HALLES CENTRALES DE ROUBAIX

Le délicieux **beurre** d'Oostcamp se vend désormais aux Halles (stalle 124), au même prix qu'au dépôt central de la rue du Bois, 13 — 3.60 le kilog.

78199—36376

Un homme qui a la boisson mauvaise. — Un journalier de la cour Delhaye, rue du Fontenoy, Joseph Laes, âgé de trente-cinq ans, rentrait chez lui, complètement ivre, samedi soir, vers huit heures et demie. Ayant trouvé la porte fermée, notre homme fut saisi d'une colère folle.

Des voisins eurent beau lui expliquer que sa femme, absente pour peu de temps seulement, ne tarderait pas à revenir à la maison; il ne voulut rien entendre, et se vengea sur la fenêtre de l'habitation, dont il brisa trois carreaux.

On alla chercher la police, pour mettre un terme à cette scène scandaleuse, et l'irascible individu fut emmené au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Le quart d'heure de Rabelais. — Samedi soir, vers huit heures, un cordonnier de trente-trois ans, Jules Verbeck, demeurant rue de Maubeuge, s'était attablé dans l'estaminet de M. Yvo Vuysteke, rue du Vieil Abreuvoir, et avait absorbé coup sur coup, plusieurs consommations.

Comme il fallait bien finir par régler la dépense, on lui réclama son compte : mais le client de passage se vit dans la nécessité d'avouer qu'